

CONSTRUIRE UNE RES-SOURCE RESPECTUEUSE DU DROIT D'AUTEUR

Découvrez comment concevoir des ressources pédagogiques intégrant des contenus existants tout en respectant les règles du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

SYLLABUS

Bienvenue dans la formation "Construire une ressource respectueuse du droit d'auteur".

Ce syllabus a pour fonction de vous fournir un aperçu clair des étapes du parcours et des ressources mises à votre disposition en précisant notamment ses objectifs, son programme et ses méthodes pédagogiques. Il est pensé comme un guide pratique dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour suivre le fil conducteur de la formation et anticiper les prochaines étapes.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour tirer pleinement parti de cette formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre du cours : Construire une ressource respectueuse du droit d'auteur

Prix : 375

Début de la formation : 29/09/26

Fin de la formation : 20/10/26

Volume horaire : 15heures (15 asynchrones et 0 synchrones).

Nombre d'heures par semaine : 5 heures

Prérequis : Aucun prérequis.

Équipement requis :

- Une connexion Internet stable
- Un ordinateur permettant la lecture de vidéos
- Un dispositif audio (casque, écouteurs ou haut-parleurs)

Horaire des « Directs » synchrones :

Aucun. La formation est entièrement asynchrone.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Sylvain CHATRY

Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et en droit du numérique.

DESCRIPTION

Cette formation a pour objectif d'accompagner les formateurs dans la création de ressources pédagogiques intégrant des contenus existants tout en respectant les règles du droit d'auteur.

Au fil des différentes activités, les participants apprendront à identifier les œuvres protégées, à comprendre les droits des auteurs, à distinguer les différents droits d'exploitation et à déterminer les situations dans lesquelles une œuvre peut être utilisée légalement sans autorisation. Lorsque cela est nécessaire, ils seront également capables d'identifier les démarches permettant d'obtenir une autorisation d'utilisation.

La formation est proposée **100 % à distance et en autonomie**, permettant aux apprenants de progresser à leur rythme grâce à des ressources multimédias, des contenus interactifs et des évaluations formatives et certificatives.

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de :

1. Respecter les droits de propriété intellectuelle

Comprendre les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle afin de concevoir des ressources pédagogiques conformes à la législation.

2. Identifier les œuvres protégées par le droit d'auteur

Reconnaître les créations bénéficiant d'une protection juridique ainsi que les titulaires des différents droits associés.

3. Respecter les droits d'exploitation des œuvres

Identifier les différents modes d'exploitation des œuvres et les conditions légales de leur utilisation dans un contexte pédagogique.

4. Utiliser légalement une œuvre protégée

Mobiliser les exceptions prévues par la loi ou engager les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation des titulaires de droits lorsque cela est requis.

PROGRAMME

1. Semaine 1 : Identifier le droit d'auteur sur les contenus préexistants (5h)

- Le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.
- Les œuvres préexistantes et les droits à respecter.
- Autoévaluation n°1 et ressources pédagogiques téléchargeables.

2. Semaine 2 : Utiliser légalement les contenus préexistants (5h)

- L'utilisation légale d'une œuvre sans autorisation.
- La demande d'autorisation auprès du titulaire des droits.
- L'information à intégrer dans la ressource créée.

3. Semaine 3 : Évaluation et certification (5h)

- Autoévaluation n°2.
- Test n°2 et examen final certificatif.
- Validation des compétences et obtention de la micro-certification.

ASSIDUITÉ ET VALIDATION DE LA FORMATION

Certaines activités sont obligatoires pour témoigner de votre assiduité et pour l'obtention de votre micro-certifications. Elles vous seront précisées dans l'espace de formation.

ATTENTES GÉNÉRALES

Les participants sont invités à :

- Suivre régulièrement les ressources mises à disposition durant les trois semaines de formation ;
- Réaliser l'ensemble des activités d'apprentissage et des évaluations dans les délais prévus ;
- Respecter les règles de propriété intellectuelle lors de la réalisation des exercices ;
- Adopter une démarche autonome tout en sollicitant l'équipe pédagogique en cas de besoin.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation a été conçue pour être accessible au plus grand nombre. Les équipes de conception ont veillé à respecter autant que possible les recommandations du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), publié par la Direction Interministérielle du Numérique. En particulier, toutes les vidéos incluent un sous-titrage et une transcription téléchargeable. Les participants peuvent également signaler à tout moment un problème d'accessibilité au responsable pédagogique ou à un tuteur afin que des solutions adaptées soient rapidement mises en place.

COMMUNICATION

En amont de la formation

Pour toute question sur le fonctionnement de la plateforme ou de votre compte FUN vous pouvez nous contacter via l'espace suivant : <https://www.fun-mooc.help/hc/fr>

Pour tout renseignement sur le contenu de la formation ou toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez écrire à l'adresse : unicamp@univ-perp.fr

Pendant la formation

Pour communiquer avec le responsable pédagogique, un forum dédié est à votre disposition. Vous pouvez y poser des questions générales sur la formation, des questions spécifiques sur le contenu des ressources proposées, ou préparer vos interventions pour les deux sessions synchrones. Les messages sont consultés quotidiennement, avec un délai de réponse maximal de trois jours.

Un espace dédié est prévu pour les questions techniques liées à la plateforme. Cet espace vous permet de signaler des problèmes et de contacter directement l'assistance techno-pédagogique.

Nous vous encourageons à maintenir un climat respectueux et collaboratif dans tous vos échanges – qu'ils soient avec l'enseignant, l'ingénieur pédagogique, les tuteurs motivationnels ou vos pairs.